

- Comité départemental de spéléologie de l'Aveyron-

PLAN DEPARTEMENTAL de DEVELOPPEMENT



de spéléologie ,



de canyionisme ,



et de plongée



souterraine .

Plan de développement CDS Aveyron

Notre plan départemental de développement est en harmonie avec les objectifs des plans définis par le CSR et la FFS.

LES 3 DEFIS DU CDS.

- Être acteur de la gestion de la pratique de nos activités dans l'intérêt de nos membres dans le respect de l'éthique fédérale et en fonction des choix exprimés par nos membres (clubs et individuels) lors de nos assemblées générales.
- Promouvoir nos pratiques et nos actions auprès des divers publics composant notre société et travailler à leurs développements.
- Favoriser un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

ENJEU N°1 : OBSERVER ET ANALYSER.
Pour mieux connaître et donc mieux agir.

- **OBJECTIF 1 :** Assurer une observation et une analyse permanente de l'évolution de nos pratiques et de leur incidence sur leur environnement.

Action n°1 : Action(s) à envisager en fonction des résultats d'analyse(s).

**ENJEU N°2 : CONNAITRE NOS MILIEUX ET FAVORISER
UN ACCES RAISONNE ET DURABLE.**

Pour participer à la valorisation de nos territoires et à la co gestion de nos espaces site et itinéraire de pratique.

- **OBJECTIF 2 :** Favoriser et accroître les connaissances sur nos milieux et territoires de pratique.

Action n°2 : Explorer, découvrir, topographier et étudier scientifiquement le milieu karstique.

Action n°3 : Créer un outil d'inventaire pour conserver et organiser la mémoire spéléologique, afin de favoriser et faciliter l'exploration.

Action n°4 : Soutenir toute action permettant d'améliorer la connaissance du milieu

(publications, conférences, diaporamas)

Action n°5 : Créer des outils pédagogiques de connaissance du milieu.

Action n°6 : Soutenir les expéditions .

■ **OBJECTIF 3 : Affirmer notre position d'acteur privilégié de nos espaces sites et itinéraire de pratiques.**

Action n°7 : S'impliquer dans le suivi des dossiers de protection du milieu karstique.

Action n°8 : Tenir à jour l'inventaire pollution, en assurer le suivi et élaborer un plan d'action.

Action n°9 : S'impliquer dans la gestion des espaces sites et itinéraires de pratiques.

ENJEU N°3: SECURITE DES PRATIQUANTS ET PREVENTION.
Pour répondre à nos missions de service public.

■ **OBJECTIF 4 : Améliorer la sécurité des pratiquants.**

Action n°10 : Favoriser la mise en sécurité des sites.

Action n°11 : Structurer et veiller à l'opérationnalité des équipes de secours.

Action n°12 : Accompagner la gestion des Equipements de Protection Individuelle.

ENJEU N°4 : PROMOUVOIR ET DEVELOPPER.
Pour augmenter le nombre de licenciés et promouvoir nos activités et nos réalisations auprès de différents publics.

■ **OBJECTIF 5 : Augmenter le nombre de licenciés par l'affiliation des adhérents de club.**

Action n°13 : Sensibiliser les adhérents de clubs non licenciés en mobilisant les dirigeants de leur club.

■ **OBJECTIF 6 : Proposer une approche de la spéléologie pour tous les publics.**

Action n°14 : Proposer nos activités à un large public (spéléologie, canyon, plongée souterraine...)

Action n°15 : Créer un réseau de sentiers karstiques au niveau départemental.

■ **OBJECTIF 7 : Favoriser l'accès des jeunes à nos activités.**

Action n°16 : Favoriser le développement d'écoles de spéléologie et l'organisation de stages.

Action n°17 : Favoriser les interclubs.

■ **OBJECTIF 8 : Encourager la mixité dans la pratique de nos activités.**

Action n°18 : Soutenir une pratique familiale.

Action n°19 : Rendre nos pratiques accessibles aux handicapés.

Action n° 20 : Favoriser l'accueil des enfants et des jeunes scolarisés

■ **OBJECTIF 9 : Mieux travailler avec les professionnels.**

Action n°21 : Etre le relais départemental du label Fédéral.

Action n°22 : Assurer le dialogue entre les professionnels et la FFS.

ENJEU N°5 : FORMATION.

Pour développer la formation de nos pratiquants et favoriser ainsi la prévention des accidents.

■ **OBJECTIF 10 : Améliorer l'expertise technique des pratiquants.**

Action n°23 : Répondre aux besoins de formations en attribuant des aides financières.

Action n°24 : Favoriser la formation de cadres.

Action n°25 : Soutenir les projets de formations.

ENJEU N°6 : INFORMATION - COMMUNICATION.

Favoriser l'information et la communication au service de la spéléologie et de la descente de canyon et de la plongée souterraine.

■ **OBJECTIF 13 : Faire vivre et adapter nos outils de communication interne.**

Action n°26 : Poursuivre la publication de l'info.

Action n°27 : Poursuivre le développement du site Internet et développer de nouveaux outils.

■ **OBJECTIF 14 : Développer une stratégie de communication vers l'extérieur.**

Action n°28 : Accompagner toute action de découverte de la spéléologie, du canyon et de la plongée souterraine auprès des médias ainsi que l'organisation de manifestations (rassemblements, congrès).